



Par courriel et poste

Le 30 mai 2011

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 6925
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur et du Distributeur relative au poste de
Charlesbourg (R-3761-2011)
Notre dossier: R000390 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec, dans ses activités de transport d'électricité et de distribution d'électricité, dépose leurs réponses à la demande de renseignements numéro 1 de la Régie dans le dossier décrit en rubrique et dont les originaux vous parviendront sous peu.

Également, nous vous prions de communiquer au régisseur désigné pour étudier et décider de la demande en cause ce qui suit: Considérant la réponse du Distributeur à la question 4.1 de la Régie, le Distributeur informe celle-ci qu'il renonce à sa conclusion relative à la création d'un compte de frais reportés.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) Yves Fréchette

Yves Fréchette

P.j.